

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	20 octobre 2020	Séance du : 27 octobre 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 27 octobre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 43	
Présents : 37	Pour : 43	
Absents : 2	Contre :	
Représentés : 6	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault). M. Salvador RUIZ, M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevete).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par M Jean FRADIN (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Jacques ARRIBAT (Salasc) représenté par M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents : M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons)

Objet : Budget supplémentaire 2020 – Budget annexe de la ZAC de La Barthe Tranche 2

Monsieur BARDEAU donne lecture du budget supplémentaire 2020 du budget annexe de la ZAC de La Barthe Tranche 2.

Considérant le projet de budget supplémentaire 2020 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe Tranche 2, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget supplémentaire 2020 :

Dépenses Fonctionnement				Recettes Fonctionnement			
Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020 + RAR 2019	Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020
011	Charges à caractère général	100 000,00	356 454,45	70	Ventes de terrains	100 000,00	482 297,87
042	Stocks	900 000,00		042	Stocks	900 000,00	-125 843,42
Total Fonctionnement		1 000 000,00	356 454,45	Total Fonctionnement		1 000 000,00	356 454,45
Total section après BS		1 356 454,45		Total section après BS		1 356 454,45	

Dépenses Investissement				Recettes Investissement			
Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020	Chap.	Désignation	BP 2020	BS 2020
040	Stocks	900 000,00	-125 843,42	040	Stocks	900 00,00	
001	Résultat N-1 reporté	0,00	125 843,42				
Total Investissement		900 000,00	0,00	Total Investissement		900 000,00	0,00

Monsieur BARDEAU demande aux membres du Conseil d'approuver le budget supplémentaire 2020 du budget annexe de la ZAC de la Barthe Tranche 2 tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable, par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget supplémentaire 2020 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe Tranche 2, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

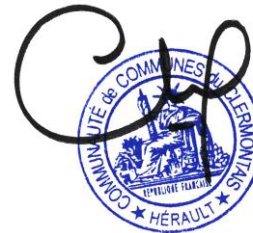
A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget supplémentaire 2020 du budget annexe de la ZAC de la Barthe Tranche 2, tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Claude REVEL.